

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FRONTONAS****SEANCE DU 5 JUILLET 2023****PRÉSENTS (14)**

Annick MERLE – Annie BARBIER – Jean-René RABILLOUD – Anna-Maria SIBUT
Frédéric RILLIOT - Didier GAUDIN - Catherine FERRAND-TARAZONA - Monique
PONGAN - Michel DAVID - Rémi CHATELAT - Christophe PENY - Sylvie ROZZE-
GUICHERD - André CHANTIOUX - Laure ACHARD

ABSENTS (5)

Brigitte CATTAUD - Stéphane ROBERT - Arnaud CAILLIARD - Marine RIVAL-
MARY - Thierry TOULEMONDE

POUVOIR (3)

Marine RIVAL-MARY donne pouvoir à Annick MERLE – Brigitte CATTAUD donne
pouvoir à Sylvie ROZZE-GUICHERD – Thierry TOULEMONDE donne pouvoir à
Michel DAVID

La séance publique est ouverte à 20h30 sous la présidence de Madame Annick MERLE, Maire de
FRONTONAS.

**Madame le Maire propose de désigner Monsieur Michel DAVID comme Secrétaire de
séance.**

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales
à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Monsieur Michel DAVID ayant obtenu la
majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées. (*Approuvé à
l'unanimité*)

ORDRE DU JOUR

**Présentation de la synthèse de l'étude de faisabilité sur la rénovation énergétique des
bâtiments du groupe scolaire et de la halle des sports dans le cadre du décret tertiaire**

Délibérations :**Finances – affaires générales**

**2023-34 : Subvention exceptionnelle versée à l'amicale des pompiers de Frontonas au titre de
l'année 2023**

**2023-35 : Motion de soutien au projet de prolongement de la ligne T3 du tramway jusqu'à
Crémieu**

Informations et Questions diverses**Délibérations :****Finances – affaires générales**

**2023-34 : Subvention exceptionnelle versée à l'amicale des pompiers de Frontonas au titre de
l'année 2023**

**2023-35 : Motion de soutien au projet de prolongement de la ligne T3 du tramway jusqu'à
Crémieu**

Informations et Questions diverses**Débat :**

Madame Monique PONGAN informe le Conseil municipal que la Caserne des Pompiers a fêté ses 100 ans ce
qui a occasionné des frais importants. Aussi, il est proposé au Conseil de soutenir cette manifestation par
le versement d'une subvention exceptionnelle.

Frédéric RILLIOT demande quel est le montant prévisionnel des dépenses ?

Monique PONGAN : environ 32 000 € et actuellement il y a eu des promesses de subventions mais rien
d'acté.

Anne-Marie SIBUT : quel est le poste de dépense le plus important ?

Monique PONGAN : la location de matériel, la restauration et les goodies.

**2023-34 : Subvention exceptionnelle versée à l'amicale des pompiers de Frontonas au titre de
l'année 2023 (rapporteur Monique PONGAN)**

Madame Monique PONGAN, adjointe aux finances et à la vie associative expose à l'assemblée,

La caserne des pompiers de Frontonas fête cette année ses 100 ans, à cette occasion, l'amicale des
pompiers a organisé une grande manifestation réunissant environ un millier de personnes.

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FRONTONAS**

A cet effet, l'amicale a dû engager des frais notamment pour la location de matériel divers et de fournitures. La commune remercie l'amicale des pompiers pour l'animation du village que procure cet évènement et propose de participer en versant une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 €.

➤ **Adopté à l'unanimité**

2023-35 : Motion de soutien au projet de prolongement de la ligne T3 du tramway jusqu'à Crémieu (Rapporteur le Maire)

Madame le Maire expose à l'assemblée :

Le projet de prolongement de la ligne T3 du tramway de Meyzieu ZI jusqu'à Crémieu date maintenant de plus de 20 ans. D'étude en étude, d'avant-projet en avant-projet, cette réouverture de la liaison ferroviaire par l'ancien chemin de fer de l'Est lyonnais a constamment été reportée au détriment des 110 000 habitants de notre bassin, malgré la ténacité de différents acteurs.

Aujourd'hui la Région AURA et la Métropole de Lyon font part de leur intention d'avancer sur ce dossier par des co-financements à négocier.

La réalisation de ce projet permettrait de :

- Répondre aux besoins de mobilité, diminuer la dépendance des ménages à la voiture et ses coûts induits, sortir d'une zone blanche grâce aux transports collectifs.
- Répondre aux enjeux de transition climatique en conformité avec les plans climat engagés par les collectivités dont le plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération lyonnaise.
- Rendre effective la solidarité entre les territoires en référence à la mise en place de la ZFE de la Métropole de Lyon qui interdira l'accès au centre-ville aux voitures Crit'Air 2 (2026)
- Développer les activités économiques, touristiques et faciliter ainsi l'accès à l'emploi sur notre territoire

Il faut agir sans délai parce que les évènements des derniers mois nous rappellent l'urgence d'accélérer la transition énergétique.

Les collectivités doivent s'impliquer de façon globale et cohérente dans des transformations inédites. Au cœur de ces stratégies, la mobilité est un enjeu majeur.

Pour réduire leur émission de gaz à effet de serre à horizon 2028, les Communautés de communes LYSED et Balcons du Dauphiné ont misé sur le prolongement du T3. Le volet « Mobilité » du Contrat de Plan État Région (CPER) avec la Région AURA fera l'objet d'un avenant spécifique pour début 2023, d'autres projets étant en concurrence avec le nôtre.

Le Conseil municipal de la commune de Frontonas, répondant de ce fait au souhait de l'association Lyon Crémieu ParFer, demandent à toutes les autorités compétentes :

- De respecter le choix d'une liaison par voie ferrée, comme décidé par le COPIL du 6 mai 2021 - d'inscrire le prolongement de la ligne de tramway T3 dans le prochain CPER comme dossier prioritaire
- De s'engager concrètement à trouver toutes les modalités d'organisation et de financement pour cette réalisation.

Débat :

Maire explique que l'enjeu du moment c'est que la ligne soit inscrite dans le cadre du contrat plan Etat Région AURA (CPERAURA) 2021-2027. Le projet pourrait débuter en 2030. Les études montrent que le TRAM-TRAIN est retenu pour une liaison Meyzieu - Crémieu à partir de l'ancienne ligne de chemin de fer de l'Est Lyonnais.

Michel DAVID : Cet enjeu ne doit pas faire oublier l'axe La Verpillière/Frontonas !

Maire : on ne va pas mélanger les deux projets car ce sont des compétences portées par deux collectivités différentes en l'occurrence le Département et la Région.

Pour rappel, le Département, lors de la commission permanente du 30 juin 2023, a voté une enveloppe de 9 millions d'euros pour conduire ce projet.

Une réunion publique sera programmée en septembre sur la suite des travaux sur l'axe Corbeyssieu/chemin des marais.

➤ **Adopté à l'unanimité**

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FRONTONAS****Informations et Questions diverses**

Monique PONGAN : Retour sur l'assemblée générale du cirque en présence de Jean-René RABILLOUD et une vingtaine de personnes. Une réunion où nous avons été un peu chahutés.

Bilan : en 2023 il y avait 76 adhérents contre 94 en 2020 en sachant que l'équilibre financier se fait à partir de 90 adhérents.

Des remarques nombreuses sur la mutualisation et la perte des 3h par semaine qui aux yeux des parents peut paraître dangereux.

L'association sollicite un écrit de la mairie pour s'assurer de l'organisation du spectacle de fin d'année dans la halle des sports. Monsieur Moulin est élu président.

Maire : Madame le Maire indique que l'étude du portage précise que le portant ne pourra être fixé qu'à deux mètres du mètre, cette distance est également confirmée par Monsieur ABADIE de la société AEREA.

Catherine FERRAND-TARAZONA : Où en est-on sur les installations à réaliser ?

Maire : Nous étions dans l'attente d'un second devis mais au vu de la connaissance des entreprises spécialisées dans ce domaine il y a peu de chance que celui-ci soit produit car ces entreprises ne se font pas de concurrence.

Le coût est estimé à 23 000 € TTC si on met la potence à 3 mètres c'est 4 800 € supplémentaires. Actuellement on travaille sur la volumétrie des rangements.

André CHANTIOUX : au vu des données chiffrées d'adhésion peut-être que l'association mettra la clé sous la porte !

Maire : il en est de même pour la chasse qui de façon générale diminue partout en France. Par ailleurs, je rappelle que c'est la commune qui démolit un bâtiment il est donc normal d'investir dans de nouveaux équipements.

Laure ACHARD : L'association KRAVMANGA n'a plus de créneau, il quitte donc la commune car pas de mutualisation possible avec le cirque.

Monique PONGAN : KRAVMANGA a sollicité et obtenu un créneau à Chamagnieu pour le lundi.

Maire : on peut supposer que l'association reste sur Frontonas les vendredis.

Monique PONGAN : Retour sur l'assemblée générale du badminton qui comprend 95 adhérents dont 34 femmes et 61 hommes. Le prix de l'adhésion est fixé à 25 €. Le Président est démissionnaire, un vote sera donc à venir prochainement.

Annie BARBIER : le baptême de l'école s'est déroulé en présence de l'inspectrice Madame GAVASSO et de Madame BERT pour l'entreprise ROLLAND qui a réalisé les enseignes.

Les chiffres pour la rentrée scolaire 2022/2023 s'établissent ainsi :

- Maternelle : 1 classe de 29 élèves et 2 de 28 élèves (si on devait ouvrir une classe il faut avoir 27 élèves)
- Élémentaire : fermeture d'une classe : 21 CP - CM2 28 - 2 classes à double niveau et une classe de 25. Si les chiffres augmentaient encore il serait préconisé de faire une classe maternelle/CP étant donné que nous n'avons pas de place disponible en maternelle pour ouvrir une classe unique.

Didier GAUDIN : en urbanisme on note une diminution du nombre de permis de construire.

En ce qui concerne la voirie, le marquage d'un côté de la place a été réalisé et la réfection des nids de poule sera faite semaine 28.

Laure ACHARD : Retour sur la kermesse de l'école et annonce d'un changement de bureau du sou des écoles prévu à la rentrée.

Rémi CHATELAT : Etat des lieux sur les rangements nécessaires pour les associations en utilisant les anciens vestiaires du stade. Des devis sont en cours et une réflexion est menée sur la remise en route de la buvette.

Recrutement de 3 saisonniers pour soutenir les services techniques durant la période estivale.

Maire : rencontre avec la Gendarmerie afin d'améliorer notre système de vidéoprotection notamment par le renouvellement du matériel et une accentuation de la surveillance du stade.

Anne-Marie SIBUT : quelques élus ont visité le SITOM et une programmation du film destiné à comprendre le fonctionnement de ce service sera prévue lors de la prochaine séance du Conseil municipal. Retour sur les assemblées générales de GYM DETENTE, où tout se passe très bien, et la Chorale du RUBA. Ces derniers informent que la préparation des foyesses devra se faire dans un endroit sec et sain, question : où pourra se faire cette préparation après la démolition de la salle des fêtes ?

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FRONTONAS**

Jean-René RABILLOUD : rend compte de la réunion avec le SYCLUM, quelques chiffres :

- 18 000 bacs jaunes dans 38 communes sur les 80 mais cela représente 50% des habitants.
- Présence d'un point d'apport volontaire enterré sur Chamagnieu pour les ordures ménagères.
- Mise en place d'une plateforme pour le broyage des encombrants qui représente environ 22 000 tonnes par an.

Maire : Annonce sa candidature sur la liste LR des sénatoriales en quatrième position.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10

Le Secrétaire,

Michel DAVID



Le Maire,

Annick MERLE

